

Zeitschrift: Magazine aide et soins à domicile : revue spécialisée de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile

Herausgeber: Spitex Verband Schweiz

Band: - (2017)

Heft: 2

Artikel: À domicile et toujours mobile

Autor: Gumy, Pierre

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-852917>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A domicile et toujours

Mobilité et autonomie vont de pair. Dans le canton de Vaud, depuis 2012, l'Etat mandate l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD) pour coordonner le service de transport pour les personnes à mobilité réduite. Et, pour Sacha Million, ergothérapeute au sein de ce service, la mobilité permet aussi de prendre soin de la santé du patient dans sa globalité.

Pour les personnes à mobilité réduite, rester autonome et vivre à domicile sont deux souhaits qui s'avèrent trop souvent incompatibles. Lorsque les transports publics ne sont plus accessibles et que se rendre chez son médecin relève plus du parcours du combattant que de la routine, l'autonomie du patient est mise à mal tout comme son suivi médical. Pour répondre à ce besoin, de nombreuses associations de bénévoles mettent à disposition leur temps et leur savoir-faire afin de permettre aux personnes se déplaçant difficilement de garder une certaine mobilité. Depuis 2012 dans le canton de Vaud, les services d'aide et de soins à domicile ont été mandatés, aux côtés de Pro Infirmis, pour mettre en place et coordonner le service de «Transports Mobilité Réduite» (TMR). Depuis, l'AVASAD propose ce service à toute personne le sollicitant pour des courses dites thérapeutiques, concernant les visites médicales, comme pour les courses de loisirs.

La mobilité comme premier contact

«Peu importe si la personne est déjà cliente des services d'aide et de soins à domicile ou non, ce service s'adresse à tous ceux résidant à domicile et nécessitant d'une aide pour se déplacer», explique Stephan Rauber, responsable des finances pour les services d'ASD de la Fondation de la Côte. «Une évaluation à domicile des besoins de mobilité permet de répertorier tous les besoins de mobilité du patient: Y a-t-il des escaliers pour sortir de chez lui? A-t-il besoin d'aide pour monter dans le véhicule? Sait-il facilement s'orienter? Le client reçoit à ce moment une carte de légitimation pour avoir accès à nos services et il est ainsi possible de trouver un chauffeur et un véhicule adapté parmi nos partenaires, qu'ils soient bénévoles ou professionnels. Nous nous occupons ensuite de la facturation, des échanges avec les assurances et de transmettre les informations pratiques nécessaires au chauffeur.» A la Fondation de la Côte, le service est de plus intégré à la structure «CMS + logistique santé» qui propose également des moyens auxiliaires mis à disposition, comme les appareils de biotélégilance ou du matériel spécialisé pour améliorer la mobilité. «Pour les évaluations à domicile, nous avons aussi récemment intégré l'outil RAI qui nous permet d'avoir un réel suivi. Cela nous permet donc aussi de proposer au client, si besoin, d'autres services ou soins en plus des TMR.»

La visite d'un professionnel de la santé à domicile est donc au cœur de ce service. Ergothérapeutes ou infirmières se rendent directement chez le client pour connaître au mieux ses attentes et évaluer la situation au plus juste. «Les raisons pour lesquelles les personnes ont besoin de nos services sont très variées. Il y a la personne âgée qui a du mal à se déplacer ou qui craint de tomber, le jeune avec une jambe dans le plâtre ou des personnes démentes ou souffrant de phobies sociales les empêchant d'emprunter les transports en commun», explique Sacha Million, ergothérapeute conseil pour CMS+ logistique santé. Le service de «Transports Mobilité Réduite» est régulièrement l'occasion pour lui d'entrer en contact avec des patientes et des patients qui ne sont pas connus des services d'aide et de soins à domicile. «Les difficultés de mobilité entraînent souvent d'autres besoins. Grâce à cette première prise de contact à travers les TMR et l'évaluation RAI, il nous arrive de proposer des aides de marche, des soins de base ou un service de livraison de repas, par exemple. Ou alors la discussion se tourne vers le conseil et l'information sur leurs droits, comme celui pour l'allocation pour impotent.»

rs mobile

Entretenir les loisirs

«Les TMR peuvent s'avérer être de véritables portes d'entrée pour une possible prise en charge», explique l'ergothérapeute de CMS+ logistique santé. Une des spécificités de ce service réside cependant aussi dans les courses de loisir. Si les transports du patient vers son médecin ou un spécialiste étaient déjà assurés par les associations bénévoles avant 2012, les TMR ont innové en proposant aussi les trajets pour participer, par exemple, à des dîners de famille, à des sorties ou encore pour aller faire ses courses. Le tout à moindres coûts et à l'aide d'un véhicule adapté. «L'idée est de promouvoir un maximum d'autonomie pour le client. Pour eux, rester chez soi n'est pas un choix», explique Sacha Million qui cite aussi l'exemple d'une de ses patientes pour qui les courses non thérapeutiques offrent une alternative plus que bienvenue afin de ne pas solliciter à tous les coups l'entourage et les proches pour les déplacements de tous les jours. Les courses de loisir ont pour but de favoriser aussi les activités socioculturelles des personnes à mobilité réduite afin de leur éviter un possible isolement. Les «Transports Mobilité Réduite» cherchent donc non seulement à préserver une autonomie aussi large que possible pour les personnes se déplaçant difficilement, mais aussi de promouvoir leur qualité de vie dans son ensemble.

Mais tout cela a un coût. Jusqu'à un certain montant, les assurances financent les transports thérapeutiques et les courses de loisir s'appuient, pour leur fonctionnement, sur différentes subventions. Et la facturation, les différents tarifs ainsi que les multiples partenaires peuvent rapidement devenir un casse-tête pour le client. Une lourdeur administrative que le service s'applique à minimiser en privilégiant autant que possible le contact humain et la proximité avec le client. «Une partie du travail du personnel des TMR est de simplifier la facturation pour le client et de lui expliquer son fonctionnement, détaille l'ergothérapeute du CMS de la Côte. Pour améliorer les TMR, il s'agit peut-être aujourd'hui d'en simplifier la structure afin de le rendre encore plus accessible aux personnes qui en ont besoin.» Dans ce souci constant de simplicité et d'accessibilité, les rencontres avec les bénévoles et les autres services de TMR du canton se multiplient. Ainsi, pour le client, plus aucun obstacle ne se dresse entre lui et sa mobilité!

Pierre Gumy



Les «Transports Mobilité Réduite» sont aussi disponibles pour les courses de loisir. Photo: Hugues Siegenthaler